

# Pas d'augmentation des impôts locaux en 2018

Le budget primitif et le budget supplémentaire 2018 ont été adoptés à l'unanimité par la majorité et l'opposition municipale pour la deuxième année consécutive. C'est un budget exemplaire en matière de gestion publique, sans augmentation des impôts, sans emprunt avec une baisse continue de l'endettement, des charges de fonctionnement maîtrisées et un très haut niveau d'investissement pour répondre à la croissance de la ville, aux besoins et aux demandes des teichois.

## LES CHIFFRES DU BUDGET 2018

**FONCTIONNEMENT :**  
**9 042 816,02 €**

**Budget 2018**  
(primitif et supplémentaire) total :  
**15 472 973,72 €**

**INVESTISSEMENT :**  
**6 430 157,70 €**

### Des recettes en faible augmentation du fait :

- de la non augmentation des impôts communaux ;
- du blocage des dotations versées par l'État ;
- de la baisse des aides de l'État pour les emplois aidés.

### Des indicateurs au vert :

- 7<sup>e</sup> année sans augmentation du taux des impôts ;
- 3<sup>e</sup> année sans emprunt ;
- des charges à caractère général en faible augmentation de 1% au budget primitif par rapport aux dépenses 2017 et inférieures à l'inflation ;
- des charges de personnel inférieures à celles des communes de la même strate ;
- une baisse des charges financières de 10,8% du fait de l'absence de recours à l'emprunt depuis 3 ans ;
- un taux d'endettement de 8,2 % ;
- une capacité de désendettement exemplaire de 3,9 ans.

## Un budget d'investissement très élevé

Budget primitif et budget supplémentaire réunis, la ville investira **6 430 157,70 € en 2018**

### Les principaux chantiers :

- Travaux de voirie : **910 000 €**
- Écoles : **100 000 €**
- Base canoë : **370 000 €**
- Mise en souterrain : **210 000 €**
- Équipements sportifs : **82 500 €**
- 1<sup>ère</sup> phase du parc public du port + 3<sup>e</sup> passerelle : **280 000 €**
- Équipement de L'EKLA : **105 000 €**
- Grande halle du port : **670 000 €**
- Acquisitions foncières : **290 000 €**

## Les impôts les plus faibles de la COBAS

### Impôts par habitant (2017)

Arcachon	1 725 €
La Teste-de-Buch	987 €
Gujan-Mestras	721 €
<b>Le Teich</b>	<b>484 €</b>

## Encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier

